

Commission des Écoles de Rugby CD01

Fonctionnement et organisation

Sa mission

La mission de la Commission Départementale des Ecoles de Rugby de l'Ain entre dans le cadre des compétences qui lui sont dévolue par la FFR et le comité territorial du Lyonnais dont elle dépend.

- Promotion du sport rugby et de ses valeurs auprès des plus jeunes
- Suivi des effectifs et Ecoles de Rugby du CD01
- Veille, suivi de l'éthique sportive sur et en dehors des terrains dans le cadre des activités EdR.
- Préparation, organisation, suivi de la phase de tournois départementaux : -6 ; -8 ; -10 et -12 ans
- Préparation, organisation du rassemblement départemental
- Organisation de l'un des plateaux des rassemblements territoriaux
- Participation aux réunions et travaux à charge de la commission territoriale du Lyonnais
- Suivi et validations des labellisations et avis pour les renouvellements (Commission labellisation)
- Formation de bénévoles aux charges administratives EdR
- Promotion des éducateurs aux formations Brevet Fédéral EdR
- Promotion des jeunes à l'arbitrage.
- Autorisations pour l'organisation de tournois départementaux, territoriaux ou nationaux
- Communication aux responsables EdR CD01 des informations fédérales, territoriales et départementales relatives aux EdR.
- Réflexions, propositions, initiatives d'amélioration de l'apprentissage du jeu chez les plus jeunes.
- Suivi du budget de cette commission

Ses réunions (Actuellement)

- Réunions de la commission EdR CD01 (4 à 5 réunions)
 - Réunion préparation Phase départementale et Assemblée des responsables EdR (Début septembre)
 - Réunion bilan 1ère phase et préparation de la 2ème phase (Fin novembre). Réunion ouverte aux clubs.
 - Réunion préparation rassemblement départemental (2 réunions, mars-Avril)
 - Réunion préparation rassemblement territorial (1 réunion)
 - Réunion bilan saison et préparation de la saison suivante. (Courant juin). Réunion ouverte aux clubs.
- Assemblée des responsables EdR CD01 (mi-septembre)
- Réunions de participation à la commission EdR du CRL (4 à 5 réunions)
- Assemblée des responsables EdR CRL (début janvier)

Son organisation

- 1 Responsable, membre élu comité directeur CD01
- 1 Secrétaire (En coordination avec le secrétaire CD01)
- 6 à 10 Membres représentants de secteurs géographiques / catégories ou chargés de fonctions : budget, communication...
- Membres de droits ; Conseiller technique Départemental, Responsable labellisation, Médecin CD01